Bétonel[MD] BT-5000[MD]

Fiche technique

VERNIS SUPER URÉTHANE HAUT SOLIDE DURCISSANT À L'HUMIDITÉ 5010

Produit à base de solvant, fini lustré

Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	43 % (± 1 %)
Solides en poids :	42 % (± 1 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 :	< 350 g/L
Réglementation canadienne :	< 350 g/L

Couleur disponible

BT-5010	cristal	**NE PAS TEINTER.**

Niveau de lustre	**Fini lustré**
• Brillance à 60° :	non disponible
• Lustre à 85° :	non disponible

Couverture pratique

45 à 55 m² (490 à 590 pi²) par 3,78 litres
11,9 à 14,6 m² par litre

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

Polyuréthane haut solide durcissant à l'humidité.

Viscosité* Prêt à utiliser

Inflammabilité	Inflammable
Point d'éclair*	27 °C (80,6 °F)

Épaisseurs requises du film*

• Mouillé :	69 à 83 µm 2,7 à 3,3 mils
• Sec :	30 à 36 µm 1,2 à 1,4 mils

Temps de séchage* à 77 °F / 25 °C – 50 % HR

Recouvrir :	8 heures, maximum 16 heures
Avant circulation légère :	24 heures
Avant circulation normale :	36 heures
Avant un usage intensif :	7 jours
Avant l'installation de tapis :	7 jours
Avant de nettoyer :	7 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

* Source des données techniques: BT-5010

Description du produit

Vernis polyuréthane qui mûrit par réaction avec l'humidité de l'air. Destiné aux planchers intérieurs de bois neuf ou mis à nu et sujets à un usage intensif : gymnases, salles de quilles, de danse, de jeux ou de réception, planchers résidentiels, etc.

Avantages

- Excellente durabilité.
- Très résistant à l'usure, aux chocs et à l'abrasion.
- Protège efficacement contre l'eau, les taches d'aliments, l'alcool, les graisses et les nettoyants domestiques.

Utilisations prévues

- Travaux neufs et d'entretien.
- Sites résidentiels et commerciaux.
- Salles de danse ou de jeux, planchers résidentiels, etc.

Surfaces

- Surfaces de bois neuf, remis à nu ou déjà verni (avec un vernis durcissable à l'humidité ou à base de solvant).

Limites d'utilisation

- **Pour l'usage exclusif des professionnels spécialisés.**
- **Utiliser dans les 6 mois suivant l'achat.**
- Les vapeurs peuvent faire jaunir les revêtements fraîchement appliqués ainsi que les lentilles cornéennes. Ne pas porter de verres de contact en utilisant ce vernis.
- Ne pas appliquer sur le vernis au latex, sur la gomme-laque, sur les carreaux de vinyle ou d'asphalte ou sur le linoléum.
- Ne pas teinter.
- Ne pas agiter le contenant.
- Ne pas mélanger ce produit à d'autres vernis ou diluants.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

septembre-2017

Disponible aux magasins Bétonel-Dulux au Québec et aux magasins Dulux ailleurs au Canada

PRÉPARATION DE LA SURFACE

N'utiliser que sur des planchers de bois nu ou comme scelleur pour planchers de béton nu. La surface doit être sèche, propre, exempte de poussière, graisse, cire, vernis ou tout autre contaminant. Laver les moisissures à l'eau de Javel. Bien laisser sécher.

Poncer légèrement au papier abrasif no 80 à 120. Éliminer les résidus de ponçage. Ne pas utiliser de gomme laque.

Béton neuf et poli : Doit être sans sels d'efflorescence et âgé d'au moins 28 jours. Traiter avec une solution d'acide muriatique. Bien rincer et laisser sécher parfaitement. Le béton doit avoir une teneur en humidité inférieure à 5 % en masse.

Précaution : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. AVERTISSEMENT! Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application

POUR APPLICATION PROFESSIONNELLE SEULEMENT. NON CONÇU OU ÉTIQUETÉ POUR UTILISATION PAR LE CONSOMMATEUR.

Ne pas appliquer sur du bois humide. Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. **Ne pas brasser.** Appliquer uniformément au pinceau ou au tampon applicateur dans le sens du grain du bois en évitant la formation de bulles. Trois couches offriront une meilleure durabilité et apparence.

Bien laisser sécher. Poncer légèrement entre les couches avec un papier abrasif doux (no 220 à 320), dans le sens du grain du bois. Éliminer les résidus de ponçage.

Bien refermer le contenant entre les usages.

Conditions d'application

Assurer une bonne ventilation et appliquer seulement lorsque la température ambiante et de la surface est entre 15°C (60°F) et 30°C (86°F).

Le taux d'humidité relative doit être entre 40 % et 60 %.

Outils

- Pinceau : soies naturelles
- Rouleau pour vernis: 5 mm
- Tampon-applicateur

Nettoyage

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils avec du xylène immédiatement après usage.

Entreposage et transport

Garder ce produit au sec et au frais.

Élimination

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Surfaces en bon état :

Bois nu :

- Poncer le bois nu au papier #80-120 jusqu'à l'obtention d'une surface uniforme et sans défaut. Éliminer les résidus de ponçage.
- Appliquer Bétonel 5010. Trois couches offriront une meilleure durabilité et apparence.

Bois déjà verni :

- Poncer au papier #80-120 les surfaces préalablement vernies ou laquées de façon à faire disparaître le lustre et les imperfections. Si le vernis est en mauvais état, l'enlever par ponçage jusqu'au bois et procéder comme sur le bois nu.
- Appliquer Bétonel 5010. Une à trois couches sont recommandées selon l'état initial de la surface.

Mesures de sécurité : Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Entreposer dans un lieu sûr. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. **Danger** Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système nerveux central (SNC), organes de l'audition, reins, foie) Se procurer les instructions avant utilisation. Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection respiratoire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Produit sensible à l'humidité. Une exposition répétée à de fortes concentrations de vapeurs peut causer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. L'inhalation de concentrations de vapeurs ou d'aérosols supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, de la somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Tout contact de la peau avec l'isocyanate monomère peut entraîner une réaction pulmonaire allergique. D'après les propriétés des composants isocyanates et compte tenu des données toxicologiques relatives aux préparations de ce type, cette préparation peut causer une irritation aiguë et/ou une sensibilisation de l'appareil respiratoire conduisant à un état asthmatique, des difficultés respiratoires et une sensation d'oppression à la poitrine. Les personnes sensibilisées peuvent ultérieurement présenter des symptômes d'asthme en cas d'exposition à des concentrations atmosphériques très inférieures à la LEP. Une exposition répétée peut causer des troubles respiratoires permanents. Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée, d'asthme, des allergies ou une maladie respiratoire chronique ou récidivante ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Un contact prolongé ou répété peut éventuellement assécher la peau et provoquer une irritation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Premiers soins : En cas de malaise ou de surexposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin. En cas d'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne PAS faire vomir. En cas de CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas de CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Garder sous clef. Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Pour des renseignements sur les produits, composer :
1 800 387-3663
www.dulux.ca

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le *logo PPG* est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., *Bétonel* et *BT-5000* sont des marques déposées de PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. Dulux est une marque déposée d'AkzoNobel utilisée sous licence au Canada seulement par PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc. Le *Multi-Coloured Swatches Design* est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc.

Cette fiche technique, n° 5010 remplace toutes les versions antérieures.
Édition septembre-2017